

BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU
JEUDI 30 JUIN 2022
18 H 30

Note de Synthèse

*Conformément à l'article L.2121-12 alinéa 1^{er} du Code Général
des Collectivités Territoriales*

Ce dossier contient 4 feuillets.

Sommaire

NUMÉRO	INTITULÉ	RAPPORTEUR	PAGE
	Lettre de convocation		1
1	Modification tableau des emplois	Béatrice DE VECCHI	2
	Accueil de Léonie au multi accueil Fabulette de PONCIN		3
	aut16_1		4
	aut16_2		6

Jujurieux, le jeudi 23 juin 2022

A Mesdames et Messieurs les Membres du
Bureau Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Bureau Communautaire** qui se tiendra :

Le jeudi 30 juin 2022, à 18h30
Au Siège de la CCRAPC - salle de réunion 2ème étage

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

Intervention de Monsieur Olivier PREMILIEU sur la modification du schéma de cohérence territoriale (SCoT) BUCOPA sur lequel la communauté de communes doit donner un avis.

I. Décisions à prendre par le Bureau Communautaire dans le cadre de sa délégation :

1. RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

Point 1 - Modification tableau des emplois

II. Points d'information et questions diverses :

- Retour sur le contrôle de la CRC *par Thierry DUPUIS,*
- Retour pour information sur l'AG mission locale *par Fabienne CHARMETANT.*

III. Projet d'ordre du jour du Conseil Communautaire du jeudi 07 juillet 2022 à la Maison des Arts et de la Culture à Saint Jean Le Vieux :

- L'ordre du jour a été envoyé en pièce complémentaire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de recevoir, mes chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Thierry DUPUIS




Bureau Communautaire du 30 juin 2022

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

MODIFICATION TABLEAU DES EMPLOIS

➤ **Modification du tableau des emplois Service Enfance Jeunesse :**

Alsh Pont d'Ain : Création d'un poste ménage pour l'entretien de l'école du Blanchon à 0,14 ETP. Le volume total des ETP du service passera de 10,80 à 10,92.

Alsh Jujurieux : Augmentation du poste animation périscolaire Labalme (n°55) adaptation du volume horaire de nombreuses heures complémentaires étaient déclarées chaque mois, poste périscolaire de St Jean (n°62) remise à niveau à la suite de la reprise des agents l'année dernière et périscolaire Poncin (n°63) pour un volume total de 0,19 ETP. Ces augmentations de poste sont compensées par une diminution du poste au périscolaire de St Jean (n°61) pour équilibrer les ETP du service.

➤ **Modification du tableau des emplois Service Petite Enfance :**

Multi-accueil les P'tits Loups : Ouvrir le poste 97 Agent d'accueil petite enfance aux cadres d'emplois d'adjoint d'animation et d'auxiliaire de puériculture afin de faciliter le recrutement à venir.

Multi-accueil Fa'bulette : Prolongation du poste pour accroissement d'activité pour s'occuper d'une enfant en situation de handicap. Explication de la situation en PJ. Cette enfant sera accueillie 27h hebdomadaires à partir de septembre et pour une durée de 1 an car la scolarisation n'est pas envisageable pour l'année 2022-2023. Le poste est déjà existant pour 9h hebdomadaires, nous souhaiterions qu'il passe à 18h pour les raisons évoquées dans la note complémentaire.



Accueil de Léonie au multi accueil Fabulette de PONCIN.

Léonie est née le 26 avril 2018 avec une anomalie génétique sur 2 chromosomes entraînant un retard de croissance et de développement psycho moteur important associé à des troubles auditifs bi latéraux et visuels.

Léonie est accueillie à la crèche depuis septembre 2019.

Léonie ne peut pas se déplacer seule : il est nécessaire de la porter, mais également de lui apporter les objets avec lesquels elle est susceptible de jouer. La proposition d'activités se fait selon l'état physique et émotionnel de Léonie. Elle n'a pas encore acquis le langage et ne peut solliciter verbalement l'adulte pour choisir une activité. La communication non verbale est très limitée.

Léonie dépend de l'adulte qui l'accompagne pour toutes les activités proposées. Les propositions faites aux autres enfants ne sont pas adaptées pour elle. Il est indispensable de lui offrir des activités aménagées et adaptées à ses capacités et compétences. La présence d'un adulte est donc nécessaire pour l'accompagner dans ces temps-là pour donner du sens à l'activité. Léonie n'a pas la possibilité d'aller chercher des jeux (peu voire pas de préhension). Ils sont donc mis à sa disposition par un adulte.

Il en est de même pour le repas : Léonie a des troubles de l'oralité qui rendent le temps du repas très long. Elle ne mange pas seule. Les infirmières libérales ainsi que la directrice de la structure gèrent sont alimentation parentérale (gastrostomie) pour compléter ses repas.

Léonie devait être scolarisée à la rentrée de septembre 2022, mais ses parents ont finalement décidé de reporter cette rentrée. Son accueil est donc prolongé à la crèche. (Possible jusqu'à 6 ans car reconnu AEEH).

Le souhait de la famille est d'augmenter le temps d'accueil de Léonie selon le planning suivant :

- Lundi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h
- Mercredi : 9h-17h
- Jeudi : 9h-14h
- Vendredi : 9h-17h

L'inclusion de Léonie est possible et adaptée si une personne est présente pour elle au fur à mesure de la journée. Les autres professionnelles doivent continuer de prendre en charge les enfants du groupe des grands soit une moyenne de 7 enfants, ce qui rend complexe l'accompagnement de Léonie.

La présence d'un adulte référent qui accompagne Léonie permet de rassurer la famille et d'offrir un accompagnement à la parentalité pertinent.

Fait le 22/06/2022 à Poncin

Stéphanie DUCROZET, Puéricultrice, Directrice du Multi-accueil Fa'bulette.



Jujurieux, le jeudi 30 juin 2022

A Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Communautaire

Mes chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier au **Conseil Communautaire qui se tiendra :**

Le jeudi 07 juillet 2022, à 18h30
Maison des Arts et de la Culture, Allée des Erables à Saint Jean le Vieux

Et dont l'ordre du jour sera le suivant :

- Intervention de Julie CHAUSY sur le fonctionnement du Cabinet Numérique,
- Intervention de Frédéric MOGNHAL sur la gestion des déchets,
- Vérification du quorum et élection d'un secrétaire de séance,
- Validation du compte-rendu du Conseil du jeudi 19 mai 2022,
- Présentation des décisions prises dans le cadre des délégations.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 1 - Désignation de référents intercommunaux et Lutte contre l'ambrosie dans l'Ain

ACHATS PUBLICS

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 2 - Avenant au marché voirie

FINANCES-FISCALITE

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 3 - Budget Principal DM1

Point 4 - Modalités de prise en charge FPIC 2022



RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Béatrice DE VECCHI

Point 1 – Comité Social Territorial (CST)

COHESION SOCIALE

Rapporteur : Fabienne CHARMETANT

Point 5 – Réorganisation des Multi-Accueil

URBANISME

Rapporteur : Thierry DUPUIS

Point 6 - Écosphère proximité Jujurieux : Vente du 2ème lot

QUESTIONS DIVERSES

- Besoin de 2 référents pour Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
 - Projets de Territoire pour la gestion de l'Eau (PTGE) de la Dombes - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI),
- Besoin d'1 élu titulaire pour Natura 2000 Dombes.



PLANNING REUNIONS-INSTANCES
2ème SEMESTRE 2022

6/7

		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	V		L		J		S		M	FERIE	J		1
2	S		M		V		D		Me		V		2
3	D		Me		S		L		J	BUREAU	S		3
4	L		J		D		M		V		D		4
5	M		V		L		Me		S		L		5
6	Me		S		M		J		D		M		6
7	J	CONSEIL	D		Me		V		L		Me		7
8	V		L		J		S		M		J	BUREAU	8
9	S		M		V		D		Me		V		9
10	D		Me		S		L		J		S		10
11	L		J		D		M		V	FERIE	D		11
12	M		V		L		Me		S		L		12
13	Me		S		M		J		D		M		13
14	J	FERIE	D		Me		V		L		Me		14
15	V		L	FERIE	J		S		M		J	CONSEIL	15
16	S		M		V		D		Me		V		16
17	D		Me		S		L		J	CONSEIL	S		17
18	L		J		D		M		V		D		18
19	M		V		L		Me		S		L		19
20	Me		S		M		J		D		M		20
21	J		D		Me		V		L		Me		21
22	V		L		J	BUREAU	S		M		J		22
23	S		M		V		D		Me		V		23
24	D		Me		S		L		J		S		24
25	L		J		D		M		V		D	FERIE	25
26	M		V		L		Me		S		L		26
27	Me		S		M		J		D		M		27
28	J		D		Me		V		L		Me		28
29	V		L		J		S		M		J		29
30	S		M		V		D		Me		V		30
31	D		Me				L				S		31



